

brigade

PROCÈS-VERBAL (N°/ANNÉE)

494/1990

PROCÉDURE

D' enquête préliminaire

PROCÈS-VERBAL

de synthèse

90307395

N° PIÈCE

1

N° FEUILLET

1/1

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

APPARITION D'OBJET VOLANT NON IDENTIFIÉ (OVNI)

DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES

NOUS TROUVANT A (LIEU)

Ce jour dix huit novembre mil neuf cent quatre vingt dix à dix heures, au bureau de la brigade

nous soussigné(s) L. R, adjudant-chef à la compagnie de , en résidence à la brigade de , officier de police judiciaire.

Vu les articles 16 à 19 et 75 du code de procédure pénale

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

Le 5 novembre 1990 à 19 heures 30, monsieur V J domicilié à , avise téléphoniquement le gendarme de permanence qu'il vient d'apercevoir dans le ciel des lumières étranges qui se déplaçaient entre le sommet du mont et le sommet de . Il a aperçu ces lumières pendant 45 secondes environ et son voisin, monsieur D D est également témoin.

Les 6 et 9 novembre 1990, nous procédons à l'audition des témoins précités.

- monsieur V J a aperçu 2 lumières blanches ressemblant à 2 projecteurs, encadrées par 6 feux de couleur orangée. Le tout faisait penser à un avion gros porteur en difficulté accompagné par de petits avions. Il n'a perçu aucun bruit à part un sifflement lorsque l'ensemble a disparu derrière les montagnes. Les lumières se déplaçaient horizontalement et ont été aperçues pendant 45 secondes environ. (cf pièce n° 2)

- monsieur D D a aperçu une lumière blanche ressemblant à un projecteur accompagné de 5 autres lumières blanches de la taille d'une étoile. D'après lui, cela ressemblait à la constellation CASSIOPEE. Il n'a entendu aucun bruit si ce n'est un sifflement lorsque les lumières ont disparu. Le tout se déplaçait horizontalement. Durée de la vision : 20 secondes environ. Il y avait également des lumières incandescentes couleur de la braise. (cf pièce n° 3)

RENSEIGNEMENTS DIVERS : coordonnées UTM des points repères.

- sommet du mont (commune de)
 - altitude : 2 566 mètres
- sommet de (commune de)
 - altitude : 1962 mètres
- emplacement des témoins (Pont de ; commune de)
 - altitude : 1200 mètres.

Fait et clos à
le 18 novembre 1990

L'O.P.J.

90307395

N°PV/AN
00494/90N°PIECE
02
N°FEUILLET
1

ANALYSE ET REFERENCES:

OBJET VOLANT NON IDENTIFIE (OVNI)

Ce jour : six novembre mil neuf cent quatre vingt dix

à : dix sept heures et zero minute

nous soussigné : L. , R. , adjudant-chef de la Compagnie de ,
en résidence à , officier de police judiciaire,

vu les articles: 16 à 19 et 75 à 78 du C.P.P.

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Nous trouvant à , au bureau de notre unité,
entendons séparément la personne dénommée ci-dessous:

Vi J , 42 ans,

né le à L'.

demeurant

marié, commerçant, nationalité française,
qui déclare le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix
à dix sept heures :

Hier soir, cinq novembre 1990, vers 19 heures 05, alors que je fermais la porte du garage de mon domicile, j'ai regardé machinalement vers le ciel. J'ai alors remarqué, en direction du mont , deux projecteurs de forte puissance dont l'un éclairait vers l'avant et l'autre vers l'arrière dans le sens de marche mont / sommet de . Aucune forme solide n'apparaissait mais par contre, il y avait il me semble, six feux de couleurs orange qui encadraient les deux projecteurs. D'après moi, les deux projecteurs semblaient distant l'un de l'autre d'environ cent mètres. Ce dispositif d'éclairage me faisait penser à plusieurs petits avions qui assistaient un gros porteur en difficulté. Tout l'ensemble semblait se déplacer à allure constante, à une altitude constante, à la vitesse d'un avion volant à très haute altitude. Il n'y avait aucun bruit si ce n'est un petit sifflement lorsque l'ensemble a disparu derrière le sommet de . Je tiens également à préciser, que les feux de couleur orange se sont désagrégés à un certain moment, moment proche de la disparition des projecteurs. Il se sont désagrégés comme de la braise. Il me semble que cet objet se déplaçait à une altitude avoisinant 2000 mètres car j'ai cru à un moment qu'il allait s'écraser contre la montagne. L'ensemble des projecteurs et feux orangés se déplaçait horizontalement. Je signale que je me trouvais en compagnie de mon cousin D. D. . Après que tout ait disparu derrière la montagne, nous sommes restés au moins cinq minutes à regarder dans cette direction car on s'attendait à entendre une explosion ou apercevoir une lueur car on pensait à une collision contre la montagne . Mais rien de tout cela ne s'est passé. En ce qui concerne l'heure, je suis formel, il était dix neuf heures cinq minutes : j'avais consulté ma montre. L'apparition des projecteurs et des feux de couleur orange a duré environ quarante cinq secondes. Lorsque je suis rentré chez moi, j'ai avisé vos services de mes constatations.

A , le six novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à dix sept heures cinquante.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'O.P.J.

Compagnie

Résidence:

PROCEDURE
D'ENQUETE PRELIMINAIRE
PROCES-VERBAL D'AUDITION
DE TEMOIN

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

90307395

N°PV/AN
00494/90N°PIÈCE
03N°FEUILLET
1

ANALYSE ET REFERENCES:

OBJET VOLANT NON IDENTIFIE (OVNI)

Ce jour : neuf novembre mil neuf cent quatre vingt dix
à : dix huit heures et quarante huit minutes
nous soussigné : L , R adjudant-chef de la Compagnie de
en résidence à , officier de police judiciaire,
vu les articles: 16 à 19 et 75 à 78 du C.P.P.

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

Nous trouvant à , au bureau de notre unité,
entendons séparément la personne dénommée ci-dessous:

D. D , 43 ans,
né le à
demeurant

divorcé, INSTITUTEUR, nationalité française,
qui déclare le neuf novembre mil neuf cent quatre vingt dix
à dix huit heures et cinquante quatre minutes:"-----

Le lundi 5 novembre dernier, alors que je me trouvais en compagnie de
monsieur V J , à 19 h 05 environ, devant le domicile de ce dernier,
mon attention a été attirée par un groupe de lumière se déplaçant d'ouest en est
dans le ciel, entre le mont et le . Mon regard s'est
porté sur une lumière blanche pouvant faire penser au projecteur d'un
hélicoptère. Cette lumière intense était encadrée en partie par 5 autres
lumières blanches de la taille d'une étoile brillante. Cette lumière intense
était suivie par 3 groupes incandescents de faible intensité de couleur braise.
L'ensemble était d'une taille comparable à celle de la constellation de
CASSIOPEE. La vitesse de déplacement faisait penser à celle d'un avion volant à
haute altitude. Cet ensemble de lumières se déplaçait horizontalement. J'ai pu
observer ces lumières durant une vingtaine de secondes environ. La configuration
de l'ensemble est resté inchangé pendant tout le temps que j'ai pu l'observer.
Ne pouvant évaluer la distance et l'altitude, j'ai attendu de voir si cette
configuration n'allait pas heurter la montagne. Cela ne s'est pas produit. Par
contre, j'ai l'impression d'avoir entendu un sifflement lorsque l'ensemble a
disparu de ma vue.

A , le neuf novembre mil neuf cent quatre vingt dix, à dix neuf heures
quinze.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue

L'O.P.J.

INSOLITE **Un OVNI dans la nuit**

*Le phénomène a été observé à
comme en différents points du territoire.*

J. V. et D. D. n'ont pas rêvé. Le point lumineux qu'ils ont vu se déplacer, lundi soir, au-dessus de Con, a été observé par plusieurs personnes en différents points du territoire.

Lundi, vers 19 h, comme tous les jours de la semaine, J. V. a fermé les grilles de son magasin, avenue de... Puis, il est rentré chez lui, quelques centaines de mètres plus loin, à... Alors,

qu'il s'apprêtait à rentrer sa voiture dans le garage de son pavillon, au-dessus du collège

, son cousin, D. D. est arrivé. Les deux hommes se sont mis à discuter sur le pas de la porte lorsque tout à coup ils ont vu un engin lumineux traverser le ciel, du à

■ Plus gros qu'un Boeing

« C'était un engin énorme, se souvient M. V. Un engin beaucoup plus gros qu'un Boeing. Il y avait comme deux gros projecteurs blancs. L'un à l'avant, l'autre à l'arrière, et six petits points rouges tout autour rangés deux par deux. Deux au-dessus, deux au-dessous et un de chaque côté. En fait c'était comme un gros phare de voiture. Quand il est passé au-dessus de nous, on a entendu comme un sifflement. Avec mon cousin, on s'est dit qu'il allait s'écraser sur la

montagne. Et puis non, il est passé au-dessus de et il a disparu. Ça a duré 45 secondes, pas plus. »

Hier matin, en écoutant la radio puis en regardant les journaux télévisés, J. V. et D. n. D. ont eu la confirmation qu'ils n'avaient pas rêvé. Le même phénomène a donc été observé dans de la France, par des navigateurs dans l'océan Atlantique, par des pilotes de chasse et des pilotes civils. Mais officiellement les radars civils et militaires français n'ont décelé aucune trace de l'engin.

■ Extraterrestres

Reste que M. V. ne se prend pas pour D. V. Cette expérience ne l'a pas convaincu de l'existence d'extraterrestres.

« Je suis plutôt réaliste. Je ne suis pas un rêveur. Je ne dis pas qu'il y a des petits hommes verts qui vont débarquer à... Mais je sais qu'il s'est passé quelque chose dans le ciel, lundi soir, et j'aimerais bien savoir de quoi il en retourne. » déclarait-il hier.

Enfin, si d'aventure votre voisin a une raideur subite à l'auriculaire droit ne le dénoncez pas à la police. Après tout, il peut simplement souffrir de rhumatisme articulaire.

G.